

CONVOCAATION - Session 2024

DÉPARTEMENT DE LA FORMATION,
DES FINANCES ET DE LA DIGITALISATION
SERVICE DES FORMATIONS
POSTOBLIGATOIRES ET DE L'ORIENTATION
OFFICE DES APPRENTISSAGES

EXAMENS DE FIN D'APPRENTISSAGE

ÉLECTRONICIENNE CFC ÉLECTRONICIEN CFC Examen partiel

Chef-expert :

Jean-Luc COSANDIER
CPNE-TI / Maladière 84
2002 Neuchâtel
Tél. : 032 717 40 00
Courriel : jean-luc.cosandier@rpn.ch

TÉLÉPHONES PORTABLES

Afin de pallier aux nombreux problèmes rencontrés suite à l'utilisation de téléphones portables (natels) ou tout autre moyen de communication à ondes courtes, nous vous informons que ces types d'appareils sont strictement interdits durant le déroulement des examens.

**Les candidats doivent être présents
15 minutes avant le début de chaque épreuve.**

EXAMEN PARTIEL		
18 juin 2024 08h15 – 11h30 CPNE TI Maladière Rue de la Maladière 84 2002 Neuchâtel	Technique de production Salle B -111	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.22.1904• NE.22.1905• NE.22.1907• NE.22.1908• NE.22.2238
18 juin 2024 13h15 – 16h30 CPNE TI Maladière Rue de la Maladière 84 2002 Neuchâtel	Technique de commutation et de mesure Salle B -111	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.22.1904• NE.22.1905• NE.22.1907• NE.22.1908• NE.22.2238

EXAMEN PARTIEL		
19 juin 2024 08h15 – 11h30 CPNE TI Maladière Rue de la Maladière 84 2002 Neuchâtel	Technique des microprocesseurs Salle B -111	Candidat-e-s : <ul style="list-style-type: none">• NE.22.1904• NE.22.1905• NE.22.1907• NE.22.1908• NE.22.2238

COMMUNICATION DES RÉSULTATS

Les candidat-e-s neuchâtelois-e-s seront informé-e-s de la réussite ou éventuellement de l'échec de leur examen par courrier une fois que le service des formations postobligatoires et de l'orientation aura procédé aux différents contrôles.

Pour les candidat-e-s neuchâtelois-es, une éventuelle décision d'échec sera notifiée par lettre recommandée.

Office des apprentissages
Pôle Technique – Bâtiment – Alimentation

Annexes :

- liste des candidat-e-s
- guide pour les procédures de qualification dans le canton de Neuchâtel

Distribution :

- aux candidat-e-s
- au chef-expert
- au CPNE-TI Maladière